



Fiche d'inscription Année 2023-2024

Association Sportive Vovinam Varois

SIRET: 81229339700012

W832009628

Siège: 12, avenue Henri Mathis 83000 Toulon

Tél: 06 62 54 30 96

06 47 60 52 80

Lieu d'entraînement :

Gymnase des Lices

Bd Louvois

83000 Toulon

06 47 60 52 80

06 62 54 30 96

➔ **Nom :**
➔ **Prénom :**
Date de naissance :/...../.....

➔ **Adresse :**
.....

➔ **Téléphone 1 :** **Téléphone des PARENTS pour les mineurs**
e-mail OBLIGATOIRE : (EN MAJUSCULES S.V.P)
..... @

ADULTES :

Inscription : 37 euros/an (Licence fédération FFST + Inscription au club)

Cotisation annuelle cours adultes et adolescents : Année = 320 €/an + 37 € d'inscription

*Cours adultes & adolescents : - lundi de 18:30 à 20:00

- mercredi de 18:30 à 20:00

- vendredi de 18:30 à 20:00

ENFANTS (-12 ans)

Inscription : 33 euros/an (Licence FFST+ Inscription club)

Cotisation annuelle cours enfants 2 fois/semaine: année 180 €/an + 33 € d'inscription

*Cours pour enfants, 7 à 11 ans : - mercredi de 17:00 à 18:15

- samedi de 10:00 à 11:15

	OUI	NON
➔ Renouvellement		
Certificat Médical		
Questionnaire repondu		
Autorisation parentale		
Contrôle anti-dopage		

ASSURANCES 2023/2024

ATTESTATION D'INFORMATION

possibilité de souscrire à des garanties complémentaires à titre individuel

La Fédération Française du Sport Travailleiste vous informe avoir souscrit auprès de la Mutuelle Des Sportifs des contrats répondant aux obligations légales : Accord collectif n° 133N, Mutuaide Assistance, MMA n°116-434-945.

Les notices d'informations vous seront remises en même temps que votre licence.

Vous reconnaissez avoir été informé(e) de la possibilité de souscrire à titre individuel à des garanties complémentaires.

Nom	Prénom	Date de naissance (de l'enfant pour les mineurs)	Signature de l'adhérent (du représentant légal pour les mineurs)

Tarifs 2023-2024

	Qté	Inscription	Qté	Cotisati on annuelle	Total annuel
1 Adulte ou adolescent (1 à 3 fois par semaine)		37,00 €		320,00 €	
1 enfant - 1 à 2 fois par semaine (mercredi et samedi)		33,00 €		180,00 €	
À partir du deuxième membre de la famille, 50% de réduction					
Réduction « PassSport »					
TOTAL					

Dates des encaissements pour le REGLEMENT PAR PLUSIEURS CHEQUES :

Le chèque doit être établi à l'ordre de Association **VOVINAM VAROIS** même pour la licence, car c'est le club qui verse le montant de la licence directement à la FFST

➔ Veuillez SVP préciser **la date** à laquelle les chèques doivent être déposés => le..... du mois correspondant

*Au vu du nombre de chèques impayés l'an dernier, les frais occasionnés pour chèques retournés seront désormais facturés au titulaire du compte chèque.

	Sep	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin
Dates										

➔ **Fait à Toulon, le:** _____

➔ **Signature (des responsables légaux pour mineurs) :** _____

Paiement par chèque: Présenter une pièce d'identité (la première année)

➔ Pour les paiements par chèques => CNI/Permis de conduire
 Passeport :

Il est également possible de payer en plusieurs fois selon votre choix.

IMPORTANT :

La cotisation étant annuelle, les mois où les entraînements n'auront pas été effectués, en cas d'absence du pratiquant/de la pratiquante, ou d'abandon des cours, **ne seront pas remboursés.**